

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2024

Convocation du 05/03/2024

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-quatre, le douze du mois de mars à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusées :

Mme SCHAEFER Virginia représentée par Mme MORICEAU Marie-Annick
Mme LE SAGE Gwénaëlle représentée par Mme CHARRIER Sophie

Secrétaire de séance : M. Guillaume DUDÉ

DCM2024-03-019 **Commission communale « vidéoprotection » - ajout de membres:**
Acte 5.3.5 : Institution et vie politique – désignation de représentants

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il peut former, modifier ou supprimer des commissions au cours de chacune de ses séances. Il fixe alors le nombre de conseillers siégeant dans chaque commission et désigne ceux qui y siégeront.

Lors de la dernière séance la commission « vidéoprotection » a été créée pour étudier l'implantation éventuelle d'un système. Deux conseillers municipaux souhaitent intégrer cette commission.

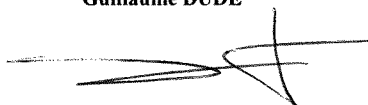
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la modification de la commission « vidéoprotection ».
- décide de porter à sept le nombre de membres maximum excepté le Maire qui participeront à la commission « vidéoprotection » ; le règlement intérieur se trouvera donc modifié.
- désigne les membres de la commission permanente « vidéoprotection » suivant l'état ci-dessous :

COMMISSION	Président de droit	membres
Vidéoprotection	BOUCHER Yves, Maire	LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, BERGER Ludovic, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Guillaume DUDÉ



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

